

RAPPORT N° 04/3-55
au Conseil Municipal

OBJET

ACQUISITION DE VEHICULES
(programme 2004)

AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

La Commune a lancé un appel d'offres pour l'acquisition de véhicules en 2004 afin de renouveler le parc existant, sur la base de la Délibération n° 04/1-50 adoptée le 5 mars 2004.

Le marché a été décomposé en 5 lots correspondant à des catégories de véhicules (particuliers, utilitaires) déterminés par rapport aux besoins à satisfaire et articulés en 2 familles :

- A «véhicules d'occasion» Lot 1 à Lot 3,
- B «véhicules neufs» Lot 4 à Lot 5.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 9 juin 2004 et a procédé au choix des offres économiquement les plus avantageuses sur la base des critères annoncés dans le règlement de la consultation, conformément à l'Article 59 II du Code des Marchés Publics.

Je vous demande, en conséquence, d'autoriser la signature des marchés par mon Délégué ou moi-même, avec les attributaires et pour les montants suivants :

A VEHICULES D'OCCASION

- **LOT 1**
VP berline - 4/5 places - 5 portes - polyvalente - citadine 4/6 cv 11 unités
Attributaire Jules Caillé Autos
Proposition retenue Peugeot 106 ZEN 1.1L
pour un montant de 75 035,00 euros

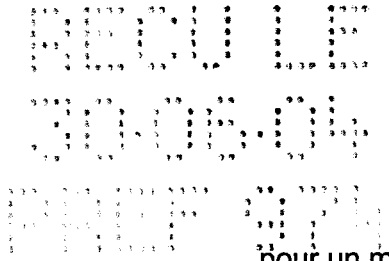
- **LOT 2**
VU entreprise - 2 places - 3 portes 5 unités
Attributaire Jules Caillé Autos
Proposition retenue Peugeot 106 XAD
pour un montant de 34 070,00 euros

RAPPORT N° 04/3-55

- **LOT 3**
VU fourgonnette - 2 places

Attributaire

Proposition retenue



5 unités

Jules Caillé Autos

Peugeot Partner
pour un montant de 42 955,00 euros

B VEHICULES NEUFS

- **LOT 4**
VU plateau bennable à double cabine - 3,5 t

Attributaire

Proposition retenue

3 unités

SOGECORE

Nissan Cabstar
pour un montant de 78 270,00 euros

- **LOT 5**
VU fourgon tôle

Attributaire

Proposition retenue

3 unités

Automobile Réunion

Renault Master
pour un montant de 65 811,00 euros

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DEPUTE-MAIRE

Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 04/3-55
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 18 juin 2004

OBJET

ACQUISITION DE VEHICULES
(programme 2004)

AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Département et des Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire sous les Chapitre 21 et Article 2182 du Budget principal 2004 ;

Sur le RAPPORT N° 04/3-55 du Député-Maire ;


Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Autorise le Député-Maire ou son Délégué à signer les marchés relatifs à l'acquisition de véhicules (programme 2004) avec les attributaires retenus par la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 25 JUN 2004

 **DEPUTE-MAIRE**
[Signature]
Paul VICTORIA